

SOUTENEZ LES GRANDS CONCERTS

En rejoignant les associations de soutien des Grands Concerts, vous vous associez à une saison culturelle prestigieuse pour soutenir sa ligne artistique et son ouverture au public.

Bénéficiez d'avantages exclusifs

Priorité de placement en abonnement jusqu'au 18 juin 2019.

Déductibilité fiscale des dons à partir de 100 €*.

Programme des concerts offerts aux membres bienfaiteurs, donateurs et mécènes sur présentation de la carte de membre.

Cotisations

- Mécène : à partir de 1000 € (340 € après réduction fiscale)
 - Membre donateur : à partir de 300 € (102 € après réduction fiscale)
 - Membre bienfaiteur : à partir de 100 € (34 € après réduction fiscale)
 - Membre duo : 45 €
 - Membre : 30 €

Choisissez l'orientation de vos dons

Je soutiens :

- La Musique Baroque et la Chapelle de la Trinité**
(chèque à l'ordre des Amis des Concerts Baroques de la Chapelle de la Trinité)
- La Saison de Musique de Chambre à la salle Molière**
(chèque à l'ordre de la Société de Musique de Chambre de Lyon)

* défiscalisation à 66%. La cotisation de membre bienfaiteur, donateur et mécène donne lieu à la délivrance d'un reçu fiscal permettant de déduire directement de l'impôt sur le revenu 66% du versement dans la limite de 20% du revenu imposable.

Nom, prénom.....

e-mail.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Date et signature :